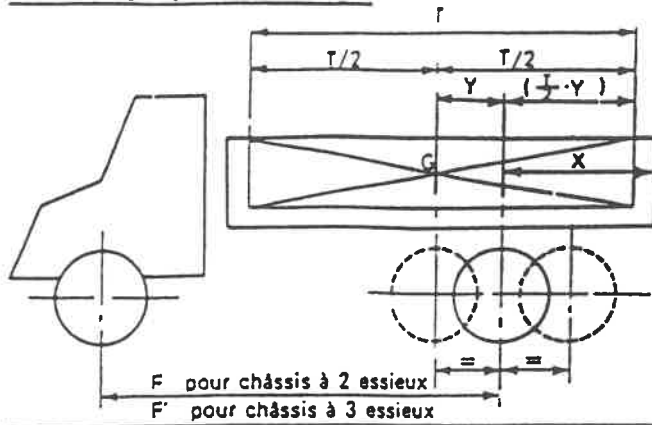
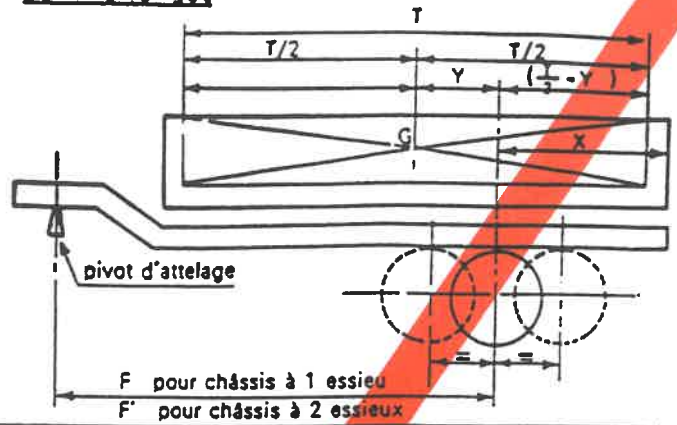


CAMION PORTEUR ou TRACTEUR

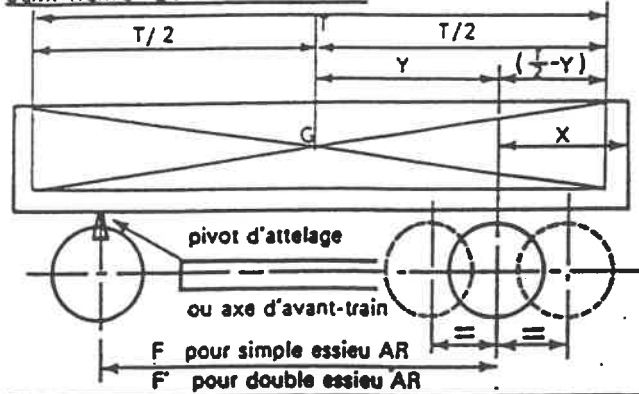


SEMI-REMORQUE



ANNEXE VIII (verso)

SEMI-REMORQUE ou REMORQUE



CAS PARTICULIERS (éventuellement)

REPARTITION DU POIDS DU CHARGEMENT :

Essieu(x) AV (ou pivot) $Ch\ AV = Ch \times \frac{Y}{F\ ou\ F'} = \frac{4040}{3,05} \times \frac{0,77}{3,05} = 1012\ kg$

Essieu(x) AR $Ch\ AR = Ch \times \frac{(F\ ou\ F') - Y}{F\ ou\ F'} = \frac{4040}{3,05} \times \frac{2,28}{3,05} = \dots\ kg$

REPARTITION DU POIDS TOTAL EN CHARGE (PTC)

Essieu (x) AV (ou pivot)	{	Poids à vide : PV. AV = 4240 kg	Essieu(x) AR	{	Poids à vide : PV. AR = 3420 kg
		Poids conducteur et passagers :			
		p. AV = 360 kg			p. AR = 0 kg
		Ch AV = 1012 kg			Ch AR = 2998 kg
		PT AV total = 5582 kg			PT AR total = 6418 kg
		PT AV autorisé :			PT AR autorisé :
minimal (2) _____ kg	minimal (2) _____ kg				
maximal (2) 5600 kg	maximal (2) 7700 kg				

Fait à ST ALBAN LEYSSE le 23.04.98

signature et cachet
CATHE
 S.A. au Capital de 2.263.400 F.
 73231 ST-ALBAN LEYSSE CEDEX
 04 79 75 66 66
 Fax 04 79 70 54 40
 Telex 320 934

NOTA :

Porte à faux AR utile : distance de l'extrémité AR hors tout d'un véhicule non compris, s'il y a lieu, l'épaisseur du dispositif de fermeture (portes, hayon...) et la longueur des ferrures et charnières à :

- l'axe de l'essieu AR pour un véhicule à 1 essieu AR;
- l'axe du tandem pour un véhicule à 2 essieux AR;
- l'axe de l'essieu central pour un véhicule à 3 essieux AR équidistants.

Ferrures et charnières : dispositifs (ferrures et charnières de la porte AR, tampons, crochet d'attelage...) de poids négligeable placés à l'arrière d'un véhicule.

Le chargement est supposé concentré au point G (centre de gravité), milieu de la longueur utile de chargement.

Dans les cas contraires, la position du centre de gravité doit être déterminée en premier lieu.

Caisnes mobiles multiples : G à indiquer sur le véhicule porteur en fonction du Ca, qui dans le cas particulier doit correspondre au poids de l'élément mobile vide et de ses équipements.